



La parole de l'enfant dans la séparation parentale

Avec

Maître Marion Naigeon, avocate en droit de la famille

Silvia Maccalli, psychologue-médiatrice familiale

Cette rencontre s'adresse à tous, familles et professionnels

Au cours de ce Petit-Déjeuner, nous échangerons ensemble sur le thème de la parole de l'enfant dans la séparation :

- Quelle place donner à la parole de l'enfant ? Comment interpréter ses propos ? Comment comprendre les paroles différentes qu'il peut exprimer à chacun de ses parents ?
- Comment faire pour que l'enfant se sente entendu sans pour autant le mettre à une place qui le rende tout puissant ? Comment être vigilant pour que la parole de l'enfant ne soit pas instrumentalisée et utilisée dans le conflit des parents ?
- L'audition de l'enfant : est-ce un droit ? est-ce systématique ? qui peut la demander ? à quel âge ? Comment l'enfant peut-il vivre le fait d'être entendu ?
- Quelle liberté de parole peut-il avoir dans le cadre de la procédure judiciaire ? dans le conflit parental ?

Autant de questions qui montrent que la parole de l'enfant au cœur de la séparation n'est pas si facile à comprendre et à appréhender. Cette matinée sera l'occasion d'en explorer ensemble les enjeux sous deux aspects : le point de vue de celui qui la reçoit (juge, parent...) et le besoin de l'enfant.

Jeudi 28 mars 2019

de 9h30 à 12h30

Accueil petit-déjeuner dès 9h00

à la Maison des Liens Familiaux
47, rue Archereau, Paris 19
Métro Crimée

Places limitées . Inscription libre obligatoire à maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr

Votre inscription vous sera confirmée par retour de mail.



Maison des Liens Familiaux. www.maisondesliensfamiliaux.fr

47, rue Archereau 75019 Paris. Tél : 01 42 00 43 25



MAIRIE DE PARIS

